

Rédaction de conclusions longues.

Par **micHEL77**, le **17/01/2015** à **15:12**

Bonjour,

je dois rédiger des conclusions (TGI civil) pour un écheveau financier dans lequel je suis en demande.

En condensant au maxi, je suis à 20 pages au total (faits, discu, dispo)

ma discussion est en trois parties:

- 1 demande reconventionnelle adverse
- 2 mes demandes
- 3 demande reconventionnelle du demandeur.

La première partie de la discussion fait déjà 6 pages.

Si je positionne mes demandes en deuxième, le juge va parcourir 10 pages avant de comprendre l'objet du procès.

Si je mets mes demandes en premier, je suis obligé de mettre des éléments en doublon car la réplique à la demande reconventionnelle adverse contient des éléments éclairant les demandes.

Le choix est difficile, pensez-vous qu'il puisse être judicieux d'inclure un concentré de mes demandes dans le rappel des faits pour éclairer le juge d'entrée et garder la disposition la plus classique (demande recon puis demande)

merci d'avance.